



Pour toute question n'hésitez à prendre contact par courriel: info@praxes.ch

stockage de vos données Vos données patients/clients sont stockées localement sur votre ordinateur, où vous avez installé Praxes, et non sur un serveur distant.
En tant qu'utilisateur vous êtes responsable de la sauvegarde de vos données. Il est recommandé de choisir un emplacement tel qu'un nuage sécurisé et basé en suisse ou un disque dur externe et auquel vous êtes la seule personne à avoir accès. A chaque fermeture Praxes crée une copie de vos données à l'emplacement de votre choix.

Accès à vos données Votre compte utilisateur pour ouvrir Praxes a comme nom d'utilisateur "user" et comme mot de passe initial "user" également. Il est recommandé de modifier le mot de passe et de ne le transmettre à personne.
Il est également important de vous assurer que l'accès à votre ordinateur et à votre session soient sous votre contrôle exclusif.

Facturation électronique La facturation électronique est exigée pour les prestations de l'assurance de base ; les factures sont ainsi transmises aux caisses-maladie au format XML. Praxes utilise les services de Swisscom Health comme intermédiaire pour l'envoi sécurisé des factures au format XML par voie électronique, raison pour laquelle il vous faut un abonnement au service CuraX (et non Cura Bill) auprès de Swisscom Health. Ce service coûte 180 CHF par année.
Lorsque vous vous décidez pour une licence Praxes, faites également une demande d'abonnement à CuraX à Swisscom Health.

Les copies patient.e étant obligatoires, Praxes doit avoir utiliser un service de messagerie sécurisé, tel que celui proposé par HIN. Les membres FSP ont de fait une messagerie sécurisée auprès de HIN. Une fois configuré, Praxes envoie directement les copies par e-mail sécurisé via le service de messagerie sécurisé.

technologies sous-jacentes Praxes est une application élaborée avec le logiciel Claris Filemaker Pro, qui appartient à Apple.
Tous les types de licence Praxes incluent une licence complète de Claris Filemaker Pro, ainsi que les licences des plugin nécessaires au bon fonctionnement de Praxes.

Comparaison des coûts avec la Caisse des Médecins (CDM)

Cette comparaison est présentée ici à titre indicatif, car c'est une question qui revient souvent.

L'estimation des coûts d'utilisation pour la CDM est basée sur l'hypothèse suivante (prestations par mois) : 40 factures TP, 10 factures TG, 10 rappels TP, 10 rappels TG.

La comparaison ne porte que sur les coûts, or les prestations ne sont pas identiques. Praxes est une application qui permet de tout faire soi-même, y compris la gestion des rappels et de la communication avec les assurances. Contrairement à la CDM il n'y a pas d'intermédiaire avec les assurances, vous recevez les communications directement dans Praxes (via Swisscom Health).

Chiffre d'affaires (CHF)	100000	120000	140000	160000	180000	200000
Caisse des Médecins*	2700	3100	3400	3800	4200	4500
% du chiffre d'affaires	2,70%	3,10%	3,40%	3,80%	4,20%	4,50%
Praxes avec Swisscom Health	2280	2280	2280	2280	2280	2280
% du chiffre d'affaires	2,28%	1,90%	1,63%	1,43%	1,27%	1,14%
Économie en CHF	420	820	1120	1520	1920	2220
Économie en %	15%	26%	33%	40%	45%	49%